INFORMATIONS DIVERSES

Un sénateur provoque un incident en Sorbonne

Paris, 31 octobre. — Un incident vient de se produire à la Sorbonne, pendant la séance de l'examen oral de sélavet de la première D.

Le jeune Gérard venait d'être déclaré admis, et le jury commençait l'examen d'un autre candidat, lorsque, quittant l'enceinte réservée au public, M. Gérard père, sénateur des Ardennes, s'approcha du bureau, et s'adressant à M. Ledue, professeur adjoint à la Sorbonne, et président du jury, lui demanda communication des notes de son fils. Le président répondit que tel n'est pas l'usage, et pria M. Gérard de s'adresser, après la séance, au secrétariat. M. Gérard, parlant alors à haute voix, protesta contre la façon dont il passait l'examen et l'incompétence d'un membre du jury. Son fils qui est, assurait-il, très fort en anglais, avait obtenu la note 12, et la note 10 en allemand, qu'il sait médiocrement. Un membre du jury ayant fait observer que si chaque père de famille venait ainsi porter publiquement des jugements particuliers sur les examens et les examinateurs, la situation du jury devenait impossible, M. Gérard riposta tout haut qu'il n'intervenait pas comme père de famille, puisque son fils était reçu, mais en sa qualité de sénateur. Il répéta que les notes qu'il connaissait (on ne sait par quelle indiscrétion) prouvaient l'incapacité d'un examinateur, incapacité scandaleuse, et que l'affaire aurait des suites. Le président, M. Ledue, a immédiatement, de concert avec ses assesseurs, adressé un rapport à M. Appell, doyen de la faculté des sciences, en faisant remarquer ce que cette intervention publique d'un sénateur avait d'inusité et de préjudiciable au bon et juste fonctionnement des examens du baccalauréat.

Un chirurgien oublie deux compresses dans le ventre de sa malade

Paris, 31 octobre. — Le Parquet de la Seine va être saisi d'une plainte contre un chirurgien de l'hôpital Beaujon, qui se serait rendu coupable d'un grave négligence dans les conditions suivantes :

Le 30 octobre 1906, Mme Rigoulin était à l'hôpital Beaujon pour y être opérée d'un kyste à l'ovaire.

Elle en sortit le 30 novembre.

Depuis lors, Mme Rigoulin n'a pas cessé d'être malade et, le 8 octobre 1907, le docteur V..., qui la soigne, retira deux compresses qui avaient été oubliées dans le ventre de la patiente lors de l'opération.

La famille de Mme Rigoulin signala le fait à l'Assistance publique et on reçut la réponse qu'en présence d'une quereller de nature purement professionnel et médical comme celle-ci, l'administration ne pouvait intervenir. C'est donc la justice qui aura le dernier mot dans cet' affaire.

Une descente de police dans un cercle

Paris, 31 octobre. — Au n° 27 du boulevard des Italiens vit installé le cercle des Arts, du commerce et de l'industrie, où sont reçus des joueurs des deux sexes et où l'on pratique ferme la baccara et le chemin de fer. M. Soulières, chef de la brigade des jeux, s'est rendu dans cet établissement hier soir, à sept heures. Lorsque le magistrat, accompagné d'une douzaine d'agents, s'est présenté, deux parties étaient commencées. Il a opéré une minutieuse perquisition et a saisi les enjeux. Effrayées par cette intervention, un certain nombre de dames se sont enfuies en poussant de petits cris d'effroi. Celles qui sont restées, ainsi que les joueurs, ont dû décliner leurs noms.

Protestation de jurés

Alençon, 31 octobre. — Les jurés siégeant aux assises de l'Orne ont signé la pétition suivante remise au président des assises pour être transmise au ministre de la justice :

Les soussignés, membres du jury de l'Orne pour la session d'octobre, convaincus qu'une trop grande indulgence accroît le nombre et l'audace des malfaiteurs aux dépens de la sécurité des honnêtes gens, émettent les vœux suivants :

Maintien de la peine de mort ; suppression du droit de grâce dont l'abus a soulevé l'opinion publique ; prise en considération par les pouvoirs publics des vœux légitimes exprimés par des citoyens, conformément à l'essence même des institutions républicaines.

NOUVELLES DE PARTOUT

PARIS

— Dix-huit jurés de la Seine ont signé une pétition en faveur du maintien de la peine de mort. Comme ils connaissent la récente circulaire du garde des sceaux, ils ont décidé de ne pas remettre cette pétition au président des assises, mais de l'envoyer directement au ministre de la Justice.

— Dans un article de « Gaulois », M. Gaudin de Villaine, déclare qu'il renonce pour le moment à son interpellation sur la politique générale, « ne sachant faire aucun marché ».

Il est que dans sa séance de mardi, le Sénat avait refusé de fixer cette interpellation à la séance suivante.

— Un vrai du pont Alexandre, un layer de prise de vapeur d'un bateau a été explosion. Une panique s'est produite parmi les voyageurs. Il n'y a eu aucun accident. Les voyageurs ont quitté le bateau au ponton le plus proche et ont atteint le bateau suivant.

— Des gardiens de la paix hier matin, à 4 heures 30, ont trouvé sur le quai d'Austerlitz une femme évanouie, paraissant âgée d'une trentaine d'années. Elle n'était vêtue que d'une chemise et d'un corset. Transportée à l'hôpital, on ignore son identité.

— M. Jules Renard a été élu membre de l'Académie Goncourt, par 8 voix contre 3.

— M. Clémenceau recevra vendredi 8 novembre la délégation de la Fédération des Sociétés Amicales des Agents de police de France et des Colonies, qui sera présentée par M. Edmond Gast, député de Seine-et-Oise.

FRANCE

— Le général de brigade d'Amade a infligé trente jours de prison à un soldat du 122e de la Rochelle, qui avait menacé un jeune soldat refusant de lui payer à boire. Cette décision a été louée dans tous les régiments.

— En Algérie, un train chargé de matériaux a déraillé un peu après Dublineau ; le nommé Bagnouls, entrepreneur à Mostaganem, a été tué. Six hommes ont été blessés.

— Près de Clermont-Ferrand, un ancien clerc de notaire, demeurant à Lamoulade, est mort subitement : il venait de boire une tasse de café. Le parquet croit qu'il a été empoisonné.

— En creusant une cave sous une maison, à Baboeuf (Oise), des ouvriers ont mis à découvert le squelette d'une femme enseveli à soixante centimètres de sol. Un médecin a constaté que cette femme, dont l'âge ne devait pas dépasser trente ans, était enterrée là depuis une vingtaine d'années.

— Deux cas mortels de peste ont été constatés à Tulle.

— La Cour d'assises de la Somme a condamné Michaut, ex-notaire à Albert, à la peine de deux années d'emprisonnement pour faux en écritures publiques.

ETRANGER

— L'empereur d'Autriche a fait dans le parc de Schœnbrun, sa première promenade en plein air et s'en est très bien trouvé.

— On confirme officiellement que le princesse Monica a été remise à Modène, au représentant du roi de Saxe.

— L'empereur d'Allemagne, par suite d'un refroidissement négligé depuis plusieurs jours, a dû s'aliter. L'état de l'empereur n'est pas grave. Toutefois il sera forcé de garder le lit pendant plusieurs jours.

— A Prétoria, des lieutenants de l'armée anglaise ont été arrêtés comme complices de la profanation de la tombe du président Krüger. Ils ont été ensuite remis en liberté provisoire sous caution de 500 livres chacun.

— Le jeune couple que l'on dînait et lime d'un enlèvement mystérieux à Londres, a été retrouvé.

LA RÉGION

LE DRAME D'ANZIN devient un véritable roman

La lumière dans les ténèbres

On serait presque tenté d'écrire : le « Roman » d'Anzin, car, en ce moment, on nage en plein roman... de la portière Parlout, en effet, ce ne sont que poline et ragola. La police allemande, sacrifie aux cancans, au lieu d'enquêter efficacement. Pourquoi, par exemple, aller longuement interroger les proches d'Emile Dauhiez, afin de recueillir des renseignements plutôt quelconques, alors qu'il devait tu en être rigoureusement l'affiara, au lieu de chercher à faire sortir la vérité, non du puits, mais de la bouche de Mme Victoria Surmont, qui doit en savoir beaucoup plus long qu'elle n'en dit et surtout de rechercher l'amant du temps, pendant la soirée de lundi, de l'amant de Victoria Surmont, qui habite Hénin, c'est-à-dire aux portes de Douai.

Ah ! si Emile Dauhiez pouvait parler, mais le pauvre diable est toujours dans un état comateux et ne peut prononcer un mot. Ses forces diminuent de minute en minute.

Et tout d'abord, s'il apparaît que Victoria Surmont a subi certaines « violences », ainsi qu'en témoignent les marques bleuâtres qu'elle porte au cou, il n'est plus question de l'autre attentat. Cette femme est en effet mère depuis onze ans ; et presque chaque soir, au dire des voisins, elle recevait son amant.

Ce qui est plus certain, c'est que « bonne » et « domestique » ne s'entendaient pas.

Question de « sentiment », de jalousie d'abord. Au dire de certains, Victoria aurait fait des avances à Emile qui les aurait repoussées ; elle aurait été jusqu'à la relancer dans sa chambre, assez sommairement vêtue. Elle lui aurait même fait des scènes et adressé des menaces, sous prétexte qu'il lui préférait la bonne de Mme Paul Jonas.

Quoi qu'il en soit, Victoria et Emile se chamaillaient, se disputaient fréquemment. Il leur arrivait d'en venir des paroles aux coups, surtout depuis le départ pour la Suisse de Mme veuve Jonas, M. Lucien Jonas étant devenu souffrant depuis quelque temps.

Victoria avait, ces temps derniers, redoublé ses intempérances de langage à l'égard de Dauhiez. On raconte qu'elle affectait de ne lui préparer que des repas rudimentaires et peu alléchants. Ces jours derniers, au cours d'une discussion, Victoria avait lancé un couteau et une fourchette à la tête de Dauhiez ; il est vrai qu'on dit aussi que c'est Dauhiez qui fit accomplir aux objets précités une trajectoire dont la tête de Victoria était le point terminus.

Lundi soir, une violente discussion éclate, après le repas, entre la bonne et le domestique qui, dans un accès de colère, tenta d'étrangler son adversaire.

La voyant étendue sans connaissance sur le parquet, il aura cru l'avoir tuée, et aura monté comme un fou à sa chambre pour se faire justice.

A moins, que peut-être, il n'ait été l'objet d'une vengeance dans les circonstances que nous avons laissé entrevoir hier.

C'est à la justice qu'il appartient de trouver le fil d'Ariane qui doit nous aider à sortir de ce labyrinthe.

Car, hélas, ce n'est pas le malheureux qui rôle sur un lit d'hôpital qui pourra jamais jeter la moindre filet de lumière sur cette affaire, d'ailleurs, démesurément grossie.

Autres sons de cloche

M. Paul Jonas interrogé au sujet des dissentiments qui existaient entre ses deux domestiques, a déclaré que samedi soir, avant-veille du drame, Emile Dauhiez et Victoria Surmont avaient eu, au sujet de la nourriture, une très violente querelle. Dauhiez s'était élancé sur Victoria et l'avait saisie à la gorge. M. Paul Jonas accourut au bruit de la lutte, avait rallié la jeune femme des mains du domestique, qui, sans son intervention, l'aurait peut-être étranglée.

Le frère de Dauhiez, Henri, 31 ans, garçon de laboratoire à la pharmacie des Mines déclare qu'avant son départ au régiment, et pendant son séjour à la caserne, son frère a toujours été bien noté ; il en a été de même dans les diverses places qu'il a « faites » avant son entrée au service de Mme veuve Jones. Comme il ne pouvait s'entendre avec Victoria Surmont, il avait demandé à diverses reprises à Mme veuve Jonas pour quitter son service.

L'état du blessé

L'état du blessé est toujours très grave, son frère est allé le voir à l'Hôtel-Dieu, il a ouvert les yeux et a paru lui signe qu'il le reconnaissait, mais il n'a pu prononcer un mot.

Les balles n'ont pu être extraites, la blessure la plus grave est celle de la femme droite. Quant à Victoria Surmont, elle est remise de son émotion. M. Gobert, juge d'instruction, a fait rechercher la provenance de la boîte de cartouches. M. Jonas croit qu'elle lui appartient sans pouvoir l'affirmer.

A ROUBAIX

Des apaches inconnus paient leurs chopes

A COUPS DE COUTEAU

Mercredi soir, vers dix heures, une scène sanglante s'est déroulée dans l'estaminet que M. Lorthiois Antoine, 32 ans, ouvrier tisseur, tient au 160 de la rue de Tourcoing. Un logeur de l'estaminet : M. Henri Delepeul, âgé de 25 ans, ouvrier peigneur, a été lardé de huit coups de couteau dans les circonstances suivantes : M. Lorthiois se trouvait seul dans son estaminet lorsqu'entrèrent deux individus à mines plus moins qu'engageantes qui se firent servir deux chopes qu'ils avalèrent rapidement, puis ils firent mine de se retirer sans payer.

M. Lorthiois intervenant demanda à être payé. Les voix s'enflèrent et Delepeul entrant dans le cabaret prit fait et cause pour le patron, reprochant leur façon de faire aux deux consommateurs que rien ne connaissait. Il devait tu en être de même et les deux hommes avaient mûrement étudié leur plan, sans dire un mot, et avec un ensemble parfait, ils sortirent chacun un couteau et bondissant sur Delepeul lui en portèrent huit coups avec une rapidité vertigineuse puis prirent la fuite.

M. Lorthiois s'était à peine rendu compte de ce qui se passait que déjà les deux apaches étaient loin et que tout sanglant son logeur Delepeul gisait sur le plancher de l'estaminet.

Aux cris de M. Lorthiois, des voisins accoururent et tandis que l'un une allaient chercher le docteur Carrette, d'autres allaient informer M. Prudhomme, commissaire de police du 4e arrondissement, lesquels s'empressèrent d'accourir.

Le docteur constata que la victime, dont l'état paraissait grave, portait quatre coups de couteau à la poitrine, trois au bras droit et un au côté gauche du cou. Le pauvre blessé qui fut immédiatement transporté à l'Hôtel-Dieu où M. le docteur Bois, médecin légiste, l'a visité hier matin. La seule blessure grave, on pense qu'elle pourrait coûter la vie à Delepeul, est celle qu'il porte au cou.

Mercredi soir, au cours d'une enquête rapidement menée et reprise jeudi matin, M. Prudhomme n'a pu déterminer quels sont les agresseurs que le service de la sûreté recherche. Pour tout le monde ce sont des inconnus.

A VALENCIENNES

Un mari abandonné se venge à coups de ciseaux

Entre époux

Mercredi matin, le sieur Pierre Philippe, 49 ans, marchand de journaux, à la Louvière, arrivait à Valenciennes pour rechercher sa femme qui l'avait quitté, il y a quelques jours, avec ses 5 enfants, et qui s'était installée à l'estaminet Caponne, rue de Lille. Jusqu'à 11 heures un quart, les deux époux se promenèrent dans Valenciennes, Philippe ne cessant de demander à sa femme, sans succès d'ailleurs, de réintégrer le domicile conjugal. Vous deux se trouvèrent rue de la Viewarde, lorsque sur un dernier refus, il sortit une paire de ciseaux de sa poche, en frappa sa femme à la figure, puis s'enfuit. Aux cris que poussait la malheureuse, M. Charles Dufour, négociant rue de la Viewarde, accourut, il en mit à la poursuite du Philippe qu'il rejoignit du côté de la rue de Mons, et qu'il parvint à maintenir avec l'aide de M. Achille Fromont, qui passait à ce moment. Philippe fut conduit au poste de police où sa femme ne tarda pas à arriver. L'homme, qui avait dans la poche de son pardessus les ciseaux ensanglantés fut maintenu ; quant à la femme elle reçut des soins qui lui permirent de regagner son domicile.

Les affaires de Condé et d'Onnaing semblent avoir été démesurément grossies

Il conviendrait de ne pas accorder trop d'importance à ces affaires qui, en d'autres temps, où l'on abuserait un peu moins du mot « satyres » seraient réduites à des proportions moindres. C'est ainsi que l'une des deux victimes de Lacruz de Condé, aurait déclaré au magistrat instructeur qu'elle avait cédé à son patron, sans qu'il la menaçât de mort ; quant à l'autre, elle n'est pas hier, mais au mois d'avril dernier que Lacruz aurait abusé d'elle. On voit qu'elle a mis du temps à s'en plaindre.

En ce qui concerne le mineur Gosteau d'Onnaing, ce serait surtout un détraqué plus tard, nous ferons de nouveau appel à son dévouement.

Un certain nombre de voeux, projetées par M. Devaux, étaient émises sous les yeux des spectateurs et intéressant vivement traditions. En somme, excellente journée qui est de bon augure pour les prochaines réunions.

SECTION DE MERVILLE

La conférence organisée par la section de Merville de la Société Républicaine des Conférences Populaires a obtenu un très grand succès. Orphée Varicotte, président de la section, présente M. Aubertin, avocat à la cour d'appel de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, et prononce le discours suivant :

« C'est un vrai plaisir pour moi de vous présenter M. Aubertin, avocat à la cour d'appel de Paris qui a bien voulu répondre à nos instances en venant faire aujourd'hui une conférence sur un sujet très intéressant : « Civisme et Patrie », parce que je connais son talent de parole et ses qualités de citoyen que vous-mêmes avez pu apprécier il y a environ 9 mois. Aussi, je suis heureux de répondre à votre attente et que tout à l'heure vos applaudissements diront « Bravo » comme lui, vous êtes patriotes, que comme lui vous êtes républicains.

« Mais avant de lui donner la parole, il est de mon devoir de vous entretenir pendant quelques instants de la perte et grande que le parti républicain vient d'éprouver en la personne de votre président honoraire, M. Grillet.

« Je ne veux pas retracer sa vie politique et municipale, vous la connaissez tous. Il me suffira de dire qu'il fut un Marvilois tout dévoué à la cité et un citoyen tout dévoué à la République démocratique. Il a été 40 ans à la lutte, le triomphe de ses idées et rendit d'inappréciables services à ne vilis nelels, à ses concitoyens et au parti républicain.

« Il nous a quitté, mais si l'homme n'est plus, ses idées restent et tous les républicains depuis les plus modérés jusqu'aux plus avancés voudront marcher comme un seul homme dans les luttes futures. Je ne doute pas que prochainement nous reconquérons l'Hôtel de Ville enlevé par la réaction à la démocratie.

« Je donne la parole à M. Aubertin. »

A ce moment l'orchestre joue la « Marseillaise » qui est salué beaucoup applaudis par les nombreux auditeurs.

M. Aubertin, pour qui les Marvilois ont une très grande sympathie e, dès la début, conquis son auditoire, et c'est dans un langage impeccable qu'il traite son sujet : « Civisme et Patrie. »

L'éminent conférencier se demande ce que nous réserve l'avenir, et quels seront ceux à qui incombera la charge de diriger nos affaires ; et aurons-nous à craindre pour nos sentiments patriotiques d'un parti politique quelconque ? Non, alors que M. Aubertin nous montre que notre pays fut et sera toujours patriote, et que les déprises carnavalesques de quelques insensés resteront nens écho. Car la patrie n'est pas seulement la terre où nous sommes nés, c'est aussi un ensemble de provinces vivant des mêmes mœurs et des mêmes aspirations.

On a prétendu que les monarchies avaient formé notre patrie, ce qui n'est pas exact. La France quelque côté que l'on se tourne, est séparée des autres nations par des lignes toutes spéciales et que la nature seule semble avoir créées. Et ce qui le prouve c'est que si nous regardons à l'Est, nous considérons que le Rhin forme la limite de notre territoire, et que personne ne voudrait mettre sa signature au bas du traité de Francfort, arrachée par obligation dans un jour de défaite, mais que moralement nous nous refusons toujours à reconnaître.

M. Aubertin nous montre ainsi que le Français qui voyage à l'étranger éprouve au bout d'un certain temps malgré tout l'attrait de certains pays généraux aux luxuriantes végétations, le besoin de revoir son pays que rien ne peut lui faire oublier. Aussi, devons-nous être forts et préparé pour conserver à nos enfants le territoire dont nous sommes si fiers. Pour cela rien ne doit être négligé, et nos officiers en qui nous avons entière confiance doivent travailler sans relâche et prêter notre armée, pour qui nous laissons tant de sacrifices au premier rang des nations européennes.

De même que nous devons être prêts à repousser toute agression étrangère, il faut aussi écarter chez nous les éléments qui peuvent le produire. Il faut que tous les citoyens et en particulier ceux chargés d'une mission ou d'un emploi quelconque, soient au-dessus des critiques et des compromissions.

Cette supériorité morale ira la grandeur de notre République, qui est la plus lumineuse de l'humanité civilisée.

Au milieu des applaudissements du public, M. Varicotte remercie vivement conférencier du brillant et élégante conférence, puis annonce qu'une nouvelle aura lieu le 24 novembre prochain.

Bonne journée pour la cause républicaine dont nous remercions les dévoués organisateurs et en particulier M. Varicotte, président, et M. Eugène Wattiez, délégué.

SOCIÉTÉ RÉPUBLICAINE des Conférences Populaires

A MOUCHIN

Dimanche dernier, à 5 heures du soir, a eu lieu dans la salle de M. Leclercq-Graveline, une conférence de M. de Lauwereyns, docteur en médecine et conseiller municipal de Valenciennes, faite sous le patronage de la S. R. C. P. Plus de 150 personnes avaient répondu à l'invitation des organisateurs M. Séverin, président de l'A. A. E., présidait la réunion. Après avoir indiqué le noble but poursuivi par la S. R. C. P. et présenté à l'assistance l'orateur dont le dévouement à l'œuvre de l'éducation populaire est inépuisable, il prie M. de Lauwereyns de prendre la parole.

Le conférencier aborde immédiatement son sujet : « La paysan français avant et après 89 ». Il fait un tableau fidèle et fort douloureux de la grande misère qui accablait nos campagnes avant 89. Dans un langage très clair et très simple, il nous montre nos ancêtres luttant contre leurs rois qui laissaient supporter ce peuple la charge de tous les impôts : taille, gabelle, dîme, redevances de toutes sortes, corvées. Il insiste sur l'action énergique du Tiers-Etat qui rompit avec les iniquités de l'ancien régime et qui proclame qu'il n'y a, en France, qu'une seule classe : celle des Citoyens.

Les nombreux applaudissements qui interrompent souvent la conférence prouvent à l'orateur tout le plaisir qu'il cause à l'auditoire.

M. Séverin remercie alors M. de Lauwereyns de la bonne soirée qu'il nous a fait passer ; il espère que l'orateur emportera une excellente impression de sa première visite à Mouchin, et que son concours ne nous fera jamais défaut lorsque.

A WIGNEHIES

Arrestation d'un escroc corrézien

La gendarmerie de Fourmies, agissant en vertu d'un mandat d'arrêt du parquet d'Uzel (Corrèze), a procédé, mercredi, à l'arrestation de Grève Louis, âgé de 36 ans, demeurant à Wignehies, inculpé d'abus de confiance qualifié et d'escroqueries, commis à Uzel et environs, alors qu'il y résidait en qualité de conducteur des travaux pour la construction d'une voie ferrée. Grève a été écroué hier à la prison d'Avesnes en attendant son transfert à Uzel.

A BÉTHUNE

Arrestation d'un agent d'affaires louches

Emile Givert, l'agent d'affaires de Lens, qui était disparu depuis le 13 octobre, et qui était recherché en vertu d'un mandat d'amener du juge d'instruction de Béthune, sous inculpation d'abus de confiance, a été arrêté jeudi, à 8 heures du matin, à Béthune, sur la place de la République, par la gendarmerie. Givert qui avait couché dans un cabaret aux environs de la gare se rendait, au moment de son arrestation, chez un avocat chargé de sa défense. Givert a été conduit au parquet et de là à la prison.

A ANHIERS

La section de Sin-le-Noble de la Société Républicaine des Conférences Populaires organise une conférence à Anhiers pour dimanche prochain 3 novembre.

Placée sous la présidence de notre ami Paul Cuisinier, maire, chevalier du Mérite Agricole, la conférence aura lieu à 3 heures très précises du soir, dans la salle de l'école des garçons et sera donnée par M Macquart, délégué de la Section de Lille, qui parlera de l' « Impôt sur le Revenu ».

L'éloge de ce vaillant conférencier n'est plus à faire, tous ceux qui l'ont entendu au congrès de Lièvin, où il remplissait les fonctions de rapporteur général, ont pu apprécier son talent. Tous les partisans des réformes urgentes, tous les républicains sans distinction, iront applaudir ce dévoué propagandiste des idées républicaines et laïques.

SECTIONS DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

Conférences qui auront lieu le dimanche 3 novembre.

Ville de Coutiches, section d'Orchies. Conférencier, M. Macquart, délégué de la section de Lille, sous la présidence de M. Bonnet, maire. Sujet : « L'Impôt sur le Revenu. »

Commune d'Anhiers, section de Sin-le-Noble. Sous le présidence de M. Cuisinier, maire, conférencier M. Macquart. Sujet : « L'Impôt sur le Revenu. »

Commune de Fampoux, section d'Arras. Conférencier M. Huyghe, publiciste. Sujet : « Patrie et Internationalisme. »

Ville d'Avesnes, section d'Avesnes. Conférencier, M. G. Brunschwig, avocat à la Cour d'appel de Paris. Sujet : « L'Impôt sur le Revenu. »

Section de Steenbecque. Conférencier, M. Rabbe Aubertin, avocat à la Cour d'appel de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, sous la présidence de M. Vandenbunche, maire de Steenbecque. Sujet : « République et Démocratie. »

Ville d'Aire, section d'Aire. Conférencier M. Georges Monod, officier du Mérite agricole, officier d'Académie, licencié ès-sciences. Sujet : « République et Patrie. »

Conférences qui auront lieu le lundi 4 novembre.

Ville d'Hazebrouck, section d'Hazebrouck, sous la présidence de M. Delerue, délégué central. Conférencier M. De Lauwereyns de Roumagne, docteur-docteur en droit à Lille. Sujet « L'Impôt sur le Revenu. »

PETITS ÉCHOS RÉGIONAUX

ACCIDENTS

A Dunkerque. — Un matelot du vapeur « Yuri mann », des Messageries Maritimes, M. Joseph Laquet est tombé du pont dans la cale et s'est fracturé la cuisse gauche. Le malheureux a été transporté à l'hôpital.

A Cappelle-en-Pévèle. — M. Martin, marchand de chiffons à Auchy, est tombé de sa voiture et s'est cassé le bras.

A Lens. — Les accidents suivants sont enregistrés aux mines de Lens : A la fosse n° 1, le mineur Jules Roussel a eu la jambe droite sous la roue d'une berline. — Fosse n° 4, Charles Huyen, 40 ans, a été blessé au pied gauche par la chute d'une pierre. — Fosse n° 9, Pierre Rouileau, 27 ans, a été brûlé au pied droit par un jet de vapeur et Emile Paul, 25 ans, porte au pied gauche une blessure faite par la chute d'un bloc de charbon.

VOLS NOIRS

A Oosalag. — J.-B. Cheval, garçon brasseur, a déposé une plainte contre son amie, la veuve Lhoir, née Courouia, qui lui a brisé une assiette sur la tête, lui faisant une blessure au côté droit.

Contributions indirectes. — Ont été nommés préposés :

A Cerbehem, M. Roche ; à Escaudœuvres, M. Roquelaure ; à Rumecourt, M. Hange ; à Tilloy, M. Maugendre ; à Neuve-les-Mines, M. Rousseau ; à Lambres, M. Chapple ; à Ecnes, M. Fosse ; à Marœuches, M. Caldier ; à Quesnoy-sur-Deûle, M. Lavergne ; à Capelle-Saint-Martin, M. Perquelon ; à Cambrai, M. Fedelmas ; à Lille, M. Guérin ; à Fressain, M. Laurein ; à Douai, M. Bréthenou ; à Boyelles (Pas-de-Calais), M. Becoit ; à Wasquehal, M. Brulet ; à Havrincourt (Pas-de-Calais), M. Rouge ; à Béthune, M. Dubo ; à Douvrain (Pas-de-Calais), M. Gilmant ; à Ardres (Pas-de-Calais), M. Casteran ; à Mouvaux, M. Guégeno ; à Saint-Léger (Pas-de-Calais), M. Pajot ; à Hélennes-les-Marais, M. Faidy ; à Vaulx-Vraucourt (Pas-de-Calais), M. Jalhos ; à Abbaye-Saint-Nazaire (Pas-de-Calais), M. Sablayrolles ; à la Gorgue, M. Verdier, candidat du Nord ; à Vitry-en-Artois (Pas-de-Calais), M. Planchon ; à Savy-Berlette (Pas-de-Calais), M. Fistroesti ; à Arras, M. Payran ; à Wambrechies, M. Vigné ; à Loon-Plage, M. Delie ; à Arques (Pas-de-Calais), M. Soulbelle ; à Caudry-le-Petit (Nord), M. Wémier ; à Leulem-Lefosse (Pas-de-Calais), M. Verros ; à Salomé (Nord), M. Jacobs ; à Sin-le-Noble, M. Lotz ; à Béthune, M. Sérouart ; à Guesnain (Nord), M. Langlois ; à Escaudœuvres, M. Jaja ; à Téteghem, M. Falrc ; à Houplines, M. Nan ; à Bailleul, M. Masnia ; à Steene (Nord), M. Seguin ; à Marchiennes, M. Blin ; à le Bourse (Pas-de-Calais), M. Rolain ; à Bailleul (Nord), M. Afforlit ; à Escaudœuvres, M. Carrière ; à Wasquehal, M. Estampes ; à Faubecques, M. Lautrain ; à Heulbourden, M. Valet ; à Gouy (Pas-de-Calais), M. Astruc ; à Savy-Berlette (Pas-de-Calais), M. Fournie ; à Courrières, M. Tichadelle ; à Noyelles (Pas-de-Calais), M. Darmagnac ; à Vaulx-Vraucourt, M. Bernard ; à Arras, M. Caussue ; à Quesnoy-sur-Deûle, M. Lelarge ; à Douai, M. Marcellin ; à Crespin, M. Grand ; à Comines, M. Pérusin, candidat du Nord ; à Recques (Pas-de-Calais), M. Jourdin, candidat du Pas-de-Calais ; à Wambrechies, M. Thibault ; à Cambrai, M. Montagné ; à Marquette, M. Noblet ; à Lecelles, M. Guimiot ; à Sachin, M. Benet ; à Cergies, M. Burban ; à Wasquehal (Nord), M. Ogliastroni ; à Lomme-Marais, M. Gayet ; à Bailleul, M. Gosset ; à Oisy-le-Verger, M. Vézinhet ; à Lécluse, M. Vignes ; à Cambrai, M. Sajous ; à Lille, M. Artoux ; à Seclin, M. Debroise, candidat du Nord ; à Escaudœuvres, M. Dobbelaere, candidat du Nord ; à Malincourt, M. Deparis, candidat du Nord ; à Steene (Nord), M. Cadeau ; aux Moëres, M. Jenin ; à Illies, M. Vau de Walle, candidat du Nord ; à Vis-en-Artois (Pas-de-Calais), M. Merlier, candidat du Pas-de-Calais ; à Herlies, M. Dalle ; à Marœ-en-Baroeul, M. Pilloix ; à Boiry-Sainte-Rictrude (Pas-de-Calais), M. Poubès ; à Hihucourt (Pas-de-Calais), M. Bouquet ; à Saint-Léger (Pas-de-Calais), M. Bulet ; à Vendegies-Saint-Ecaillon (Nord), M. Chesson ; à Capelle-Saint-Martin (Nord), M. Devale ; à Aubencheul (Nord), M. Maître ; à Inchy-Beaumont (Nord), M. Vuarnet ; à Quéant (Pas-de-Calais), M. Crevoisier ; à Vitry-en-Artois (Pas-de-Calais), M. Taychenné ; à Marœuvre (Pas-de-Calais), M. Combes ; à Saint-Martin-sur-Lanri (Pas-de-Calais), M. X... ; à Inchy-Beaumont, M. Gillet ; à Prémesques, M. Bitcholet ; à Corbehem, M. Vignes ; à Marquillies, M. Hanot, candidat du Pas-de-Calais ; à Périn, M. Marchat ; à Mouvaux, M. Dupas, candidat du Nord ; à Noroult (Pas-de-Calais), M. David ; à Oisy-le-Verger, M. Hermet ; à la Bourse (Pas-de-Calais), M. Roques ; à Wicres (Nord), M. Wotrible ; à Croydick, M. Grosjean ; à Neuve-les-Mines, M. Pierchot ; à Hélennes, M. Tounay ; à Vaulx-Vraucourt, M. Cros.

Ponts et chaussées. — Les commis des ponts et chaussées dont les noms suivent passent de la 6e à la 7e classe : MM. Lebon, dans le Nord, et Bouclet, dans le Pas-de-Calais.

Ecole des maîtres-mineurs. — Des diplômes de maîtres-mineurs ont été accordés aux élèves sortants de l'école des maîtres-mineurs de Douai, dont les noms suivent :

MM. Brubier, Paris, Laurent, Colet, Chaumont, Sablaier, Chevalier, Boulengé, Hamide, Eugier, Pelbeau, Henry, Crapoux, Cambon, Déghaye, Pruvost, Bouffioné, Bibal, Lapeyre, Rable, Allard, Hermelz, Grard, Henri Hayes, Colomer, Poupelé, Buchet, Cheville, Leroy, Genest, Louis Hayes, Bréard, Vachoux, Godart, Mathieu, Poirot.

CHOCOLAT DELESPAUL-HAVET
UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR
PAR SA QUALITÉ ET SA VALEUR
99, Rue Nationale, Lille.

77

LA SOLDATE

GRAND ROMAN

Par GEORGES D'ESPARBÈS

— Alors, reprit Triaire, s'il est vivant, on derrière, à ce canard-là, c'est lui, sûr et certain, qui va laisser tomber quelque chose sur le pont.

— Lui ? fit Goglu avec une moue pâlie. Tu ne comprends donc pas ?

— Parabrut.

— Moi, ça m'est vous tout de cette.

— Bref ! dit Triaire, qui commençait à l'impatienter.

Les paysans, habitués aux pédantesques, avaient dévoré l'histoire, tout le fin. Leurs figures rajeunies tendaient vers Goglu, ils faisant déjà en attendre en réponse.

— Puisque tu tiens passer le pont, avec le trompette sans salir le pont, sans mon raisonnement, qu'est-ce que tu fais ?

Goglu, voyant rire les paysans, se retourna en leur côté :

— Il voit en derrière ouvert, vous autres, les bêtes ! Qu'est-ce qu'il y met ?

— Le Logrolles lui-même fait par ses ordres ?

— Qu'est-ce que tu y mets ? demande Goglu à Triaire, toujours rencogné dans l'ombre, qu'est-ce que tu y mets dans le derrière, dis-le donc ! Ouvert pour que qu'il en tombe dedans ? Dépêche-toi ! Tu ne vaux pas répondre ?

— Tiens, que je te dis, tu y mets ton nez !

Gravement, Goglu renlonçe son tabac fumant dans sa pipe, tandis que toute l'assemblée riait de la mine sombre de Triaire.

— C'est pas plus difficile. C'est comme ça, dit Goglu, qu'on peut faire passer une bande de canards sur un pont « sans salir le pont. »

Triaire se courba sur la loyer :

— Si je le fetais les pincelles, hein !

Mais on riait de si bon cœur, tous, vieilles et vieux, M de Logrolles, Legall et jusqu'au sévère Dogureau, que Triaire se mit à rire à son tour.

— Ces soldats de la République, murmura la vieille à moitié aveugle, quand ils dorment le diable les berce...

A ce moment, dans la cuisine, une voix fausse grailloua...

C'est le printemps,
La feuille pousse...

La cantinière, en chantant, disposait des gauffres sur un plat.

— La feuille « pousse », ma chère amie.

Depuis Jemmapes, Loguet respectait l'ancien émigré. Elle se contenta de « tirer sa moustache ».

— En vieille lune, dit Goglu tout bas aux paysans, qui a tué un major autrichien d'un coup de pistolet lamoux.

Legall entendit.

— Votre commandant, citoyenne Loguet, est mort avant-hier à l'hôpital de Mons. Je le sais d'un officier de Bourbonville.

— Mort avec ses balles ?

— Non, les chirurgiens avaient pu l'extraire.

— Tant pis ! S'il avait pu l'emporter dans l'éternité, elle lui aurait lui-souvenir que ses hommes ont tué notre général...

Il y eut un silence. La grosse et grande carcasse de Brulfert passa comme une vision lumineuse.

Dans ce silence, Triaire murmura :

— Depuis que notre général est mort, il n'y a pas que Piccolo d'orphelin.

En courtes phrases émues, Legall raconta aux paysans les bonnes grandes choses que Brulfert avait accomplies : ses victoires, sa générosité envers le peintre Méo, la bataille des bœufs, les Autrichiens prisonniers, la fête des vainqueurs après la combat, la « goulasch » de l'officier ennemi ; enfin, femmapes, et la mort du général, dans une apothéose, tandis que pour la réconforter, un comédien et un enfant lui récitaient des vers de Chénier.

— Bailfot, le caporal-tambour et moi, nous étions blessés ; ils étaient donc cent contre un, et il a tenu un quart d'heure, dit Dogureau. Il y a des hommes qu'on ne peut faire tomber que par la mine.

De toute cette histoire, qui les avait enchantés et épouvantés, ce qui impressionnait le plus les paysans, c'était l'héritage refusé, le don d'une fortune à un soldat, à un peintre. Ils comprenaient difficilement.

— Ce petit soldat est un grand artiste, leur dit Legall ; c'est un homme que la Convention vient de glorifier dans une séance solennelle. Sa « Charge des Bleuis » vient d'être achetée par les représentants, ajouta-t-il en s'adressant à Logrolles, et le portrait de Brulfert va orner une salle du comité de la guerre. Vous apprendrez cette nouvelle avec plaisir.

— Tant mieux, en effet. Le voilà célèbre.

— Quel poète ardent ! Vous vous rappelez, Logrolles, ces silhouettes, ces mouvements crayonnés en pleine bataille. Il aimait trop la guerre, il y apportait son enthousiasme d'artiste et aussi une bravoure de vieux soldat. Mais les canons ne reconnaissent pas le génie, ils n